

BCA Expertise décrypte les raisons du surcoût des sinistres de véhicules électriques et hybrides

Paris, le 01 juillet 2026 – **BCA Expertise, acteur de référence de l'expertise automobile en France, publie son Observatoire des motorisations 2026, réalisé en partenariat avec Prim'Act, cabinet de conseil spécialisé dans l'analyse des risques assurantiels. Fondé sur l'analyse de plus de 2,7 millions de rapports d'expertise réalisés entre 2022 et 2025 par BCA Expertise, cet observatoire décrypte les raisons du surcoût des sinistres impliquant des véhicules électriques et hybrides, dont le coût moyen dépasse de 23,2 % celui des véhicules thermiques en 2025.**

Alors que les véhicules électriques et hybrides progressent dans les dossiers d'expertise, leur part passe de 5,7 % à 12,5 % entre 2022 et 2025. Sur la même période, l'écart de coût moyen avec les véhicules thermiques s'accroît, passant de 13,7 % à 23,2 %. L'Observatoire vise précisément à expliquer les mécanismes qui composent cet écart.

Pour l'expliquer, l'Observatoire analyse les trois composantes qui pèsent directement sur le coût d'un sinistre : le coût de réparation, la valeur du véhicule (VRADE) et le taux de perte totale, c'est-à-dire la probabilité que le véhicule soit déclaré économiquement irréparable. Cette lecture permet de dépasser le seul effet de motorisation et de comprendre le rôle du profil des véhicules, des conditions de réparation et de leur valeur sur le marché.

« Avec l'Observatoire des motorisations, nous souhaitons contribuer à une meilleure compréhension des transformations du parc automobile en nous appuyant sur les données issues de nos rapports d'expertise. L'enjeu n'est pas seulement de constater que les sinistres des véhicules électriques et hybrides coûtent plus cher, mais de comprendre pourquoi, afin d'apporter aux assureurs, aux réparateurs et à l'ensemble de la filière des repères objectifs pour anticiper ces évolutions », souligne Benoît Lamarsaude, Directeur Pilotage Performance & Chief Data Officer chez BCA Expertise.

Pour consulter l'Observatoire des motorisations 2026 : <https://www.bca.fr/wp-content/uploads/2026/06/Observatoire-des-motorisations-BCA-Expertise.pdf>.

Réparation : des coûts plus élevés, mais pas pour une seule raison

Lorsque le véhicule accidenté peut être réparé, les véhicules électriques et hybrides présentent un coût moyen supérieur de 23 % à celui des véhicules thermiques. Cet écart ne dépend pas uniquement de la motorisation : il s'explique par plusieurs facteurs qui se cumulent, notamment des tarifs de main-d'œuvre plus élevés, un panier de pièces plus coûteux, des modalités de prise en charge différentes, mais aussi certaines caractéristiques des véhicules concernés, comme leur marque, leur âge ou leur gabarit.

L'analyse montre aussi que les véhicules électriques, hybrides rechargeables et hybrides non rechargeables n'ont pas les mêmes profils de coût. Ils ne doivent donc pas être considérés comme une seule catégorie face à la réparation.

VRADE : l'âge creuse l'écart, la décote de l'électrique le nuance

Lorsqu'un véhicule est déclaré en perte totale, l'indemnisation dépend notamment de sa valeur de remplacement à dire d'expert, la VRADE. Sur ce point, l'écart entre véhicules thermiques, électriques et hybrides s'explique d'abord par une différence d'âge.

Dans les dossiers analysés, les véhicules électriques et hybrides sont en moyenne beaucoup plus récents que les véhicules thermiques. Leur valeur de remplacement est donc logiquement plus élevée : 15,9 k€ pour les véhicules électriques, âgés en moyenne de 3,3 ans, et 15,1 k€ pour les hybrides non rechargeables, âgés de 5,3 ans. À titre de comparaison, les véhicules thermiques affichent une VRADE moyenne de 5,2 k€, pour un âge moyen de 13 ans.

Cet écart de valeur reflète donc surtout la jeunesse du parc électrique et hybride observé, mais aussi des différences de gamme, de marque et d'usage.

L'analyse apporte toutefois une nuance importante : à âge comparable, les véhicules électriques semblent se déprécier plus rapidement sur le marché de l'occasion. Cette décote plus marquée réduit une partie de l'avantage lié à leur jeunesse. Les hybrides non rechargeables apparaissent, eux, moins exposés à cette dynamique.

Perte totale : les véhicules thermiques basculent plus souvent en VEI

Lorsqu'un véhicule est trop coûteux à réparer au regard de sa valeur, il peut être déclaré économiquement irréparable, ou VEI. C'est ce que mesure le taux de perte totale.

Sur cet indicateur, les véhicules thermiques restent plus exposés que les véhicules électriques et hybrides, avec un écart de 10 points. La principale explication tient à leur âge : les modèles thermiques analysés sont en moyenne plus anciens. Leur valeur étant plus faible, ils basculent plus facilement en perte totale lorsque le coût des réparations devient trop élevé.

La nature du sinistre joue aussi un rôle, notamment sa gravité et les pièces touchées. En revanche, les conditions économiques de réparation, comme les tarifs ou le nombre de pièces réparées ou remplacées, pèsent moins dans cet indicateur.

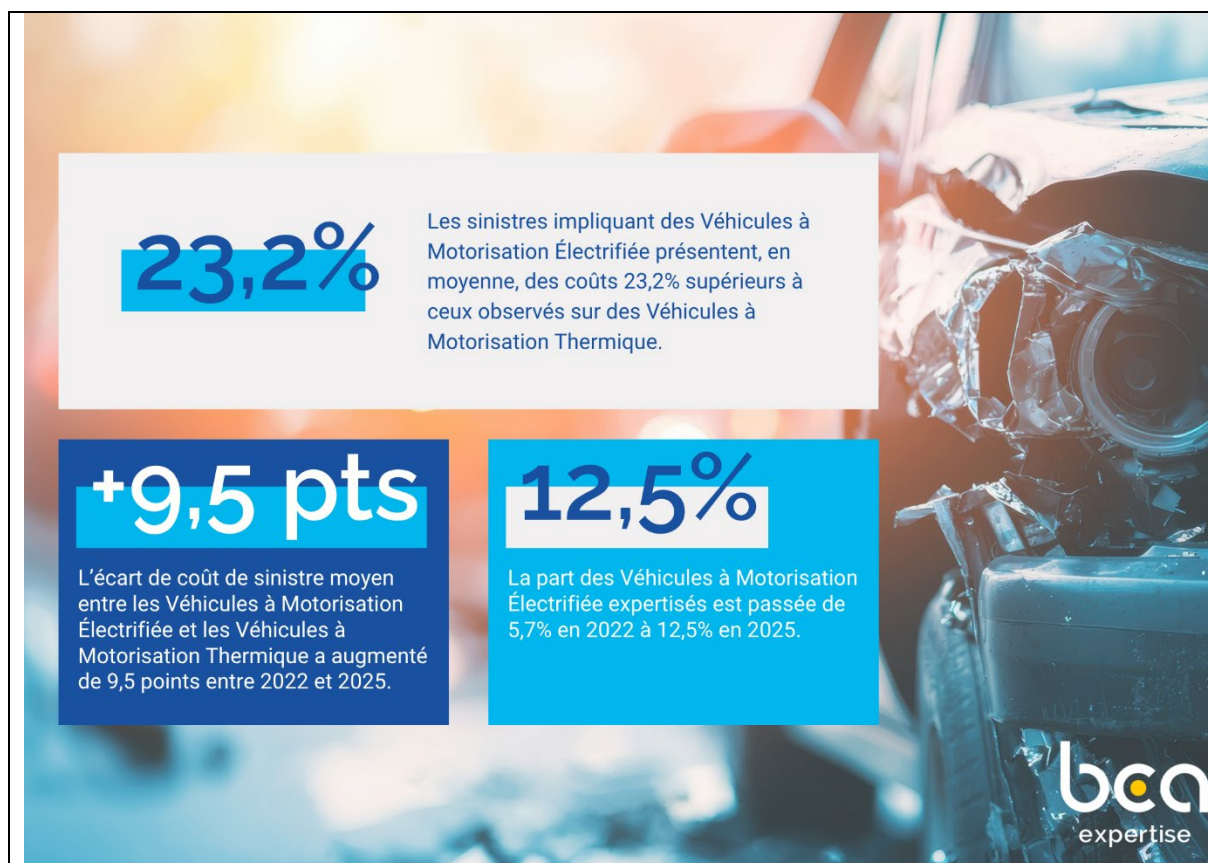
Un écart qui ne se résume pas à la motorisation

L'Observatoire des motorisations 2026 montre que l'écart de coût entre véhicules thermiques, électriques et hybrides ne s'explique pas uniquement par la technologie du véhicule. Il résulte d'une combinaison de facteurs : âge et profil des véhicules, coût des pièces, tarifs de réparation, valeur de remplacement et probabilité de basculer en perte totale.

Ces facteurs ne jouent pas tous dans le même sens. Des réparations plus coûteuses et un passage plus fréquent en perte totale peuvent faire augmenter le coût du sinistre. À l'inverse, lorsque la valeur de certains véhicules électriques baisse sur le marché de l'occasion, notamment sous l'effet de la décote, le montant indemnisé en cas de perte totale peut être moins élevé.

Pour les assureurs, les experts et les réparateurs, l'enjeu est donc de disposer d'une lecture plus fine de ces écarts, afin d'adapter les politiques de réparation, les stratégies d'orientation et les dispositifs de gestion à l'évolution rapide du parc automobile.

Visuel BCA Expertise :



À propos de **BCA Expertise** : www.bca.fr

Leader en France de l'expertise automobile depuis plus de 70 ans, BCA Expertise accompagne les professionnels de l'assurance et leurs assurés dans la gestion des sinistres : dommages carrosserie et mécaniques, pertes totales, responsabilité civile, protection juridique etc. pour tous les types de véhicules roulants (voitures, deux roues, poids lourds, matériels agricoles etc.). Riche de 1 500 collaborateurs présents partout en France réalisant plus d'1 million d'expertises par an, BCA Expertise facilite la vie des assurés lors d'un sinistre et s'engage au quotidien pour une mobilité sûre, accessible et durable. Facilitateur de l'écosystème, BCA Expertise innove et développe des modes d'expertise hybrides mêlant expertises terrain ou à distance, s'appuie sur la donnée et l'intelligence artificielle, afin de digitaliser des parcours clients et proposer des solutions à la hauteur des enjeux de la filière.